

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Préfecture

Direction du Développement Local et des Relations
avec les Collectivités Territoriales

NIORT, le 28 janvier 2014

Bureau de l'Environnement

Dossier suivi par Alséna POYVRE

☎ 05.49.08.69.57

Courriel : alsena.poyvre@deux-sevres.gouv.fr

Z:\ICPE Février 2013\ICPE INDUSTRIELLES\PLAINTES\AR CIMES - Usine de Melle Jan 2014.doc

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu le 22 janvier 2014 votre correspondance par laquelle vous me transmettez copie du courrier que vous avez adressé aux Société RHODIA OPERATIONS et DANISCO, portant sur les nuisances olfactives susceptibles d'être occasionnées par l'exploitation de leurs installations au sein de l'usine de MELLE.

Je vous informe que je vais faire procéder à l'examen de ce document, au regard de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, et ne manquerai pas, à l'issue de celui-ci, de vous faire part de la suite qui y sera réservée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
L'attachée principale, chef de bureau,



Véronique VANSIELEGHEM

Madame la Présidente
Association CIMES
Centre socioculturel
BP 38
79500 MELLE